



Politique de développement durable

Mai 2018



Bécancour

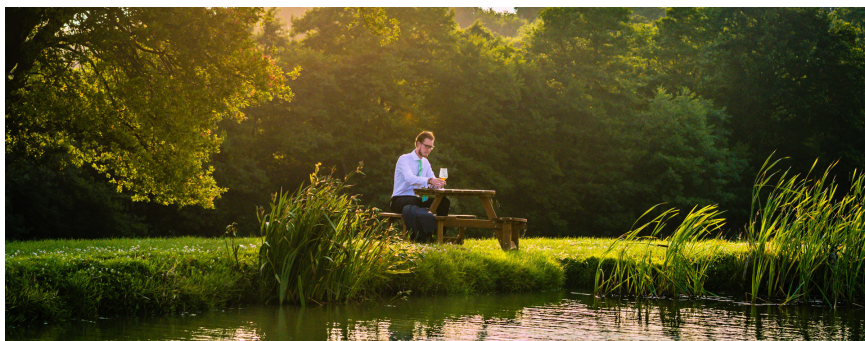
MISSION

Offrir un milieu de vie de qualité respectant les principes du développement durable et reposant sur une gestion transparente à l'écoute du citoyen.

VISION

Une municipalité responsable, innovante, engagée, inclusive et orientée vers le développement harmonieux de sa collectivité dès aujourd'hui et pour demain.

La politique de développement durable repose sur 6 principes directeurs dérivés des 16 principes de la Loi sur le développement durable.



PRINCIPES DIRECTEURS

1. Bâtir ensemble une économie innovante et responsable;
2. Préserver et utiliser efficacement les ressources naturelles;
3. Aménager le territoire de façon harmonieuse et durable;
4. Cultiver le sentiment d'appartenance et la vitalité culturelle;
5. Favoriser la participation citoyenne et la cohésion sociale;
6. Soutenir le développement des savoirs et des compétences.



PORTÉE ET MISE EN OEUVRE

La présente politique guide les élus et employés de la Ville de Bécancour tout en inspirant les citoyens et les différents acteurs qui travaillent au développement harmonieux et durable de cette collectivité.

Cette politique leur permet de se responsabiliser et de respecter les principes établis.

La Ville de Bécancour accepte de respecter sa politique de développement durable et de s'en inspirer pour sa gouvernance ainsi que dans son processus décisionnel.

STRUCTURE ET RESPONSABILITÉS

Valeur collective - Une démarche innovante :



Instaurée par la Ville de Bécancour en 2014, la démarche en développement durable Valeur collective place le citoyen et sa qualité de vie au cœur de tous les enjeux.

Chaque acteur de la communauté a un rôle à jouer pour assurer le succès de la démarche.

Les citoyens

Les citoyens sont à la base du processus d'élaboration de cette politique. Leur rôle consiste à :

- S'intéresser à la démarche de développement durable de leur collectivité;
- Participer de façon positive et constructive aux activités de la démarche;
- Être proactif dans la mise en œuvre des actions qui les concernent.

Les intervenants

Tous les intervenants qui ont à cœur la qualité de vie des citoyens de Bécancour sont invités à collaborer à la démarche. Organismes à but non lucratif, association, regroupements, institutions, PME et industries : la participation de tous contribue au succès et à la pérennité des actions souhaitées par la communauté.

Un comité de développement durable

Le comité de développement durable est formé de citoyens qui sont représentatifs des intérêts de la collectivité. Son rôle est de :

- Promouvoir la démarche, mobiliser le milieu et obtenir la participation active de son entourage à ce cheminement collectif;
- Orienter la démarche selon l'expertise de chacun en prenant en compte les intérêts collectifs;
- Prioriser les axes et les stratégies servant de base au Plan stratégique de développement durable et les idées issues des consultations citoyennes.



La Ville de Bécancour

Instigatrice et leader de la politique de développement durable et de la démarche Valeur Collective, La Ville de Bécancour s'engage à :

- Respecter les principes de la politique dans sa gouvernance;
- Encourager la participation de la collectivité à la démarche Valeur collective;
- Élaborer un plan stratégique en collaboration avec le comité de développement durable;
- Allouer les ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à la mise en œuvre de la démarche.

AUTORITÉ

La politique de développement durable est sous la responsabilité du conseil municipal de Bécancour.

ENTRÉE EN VIGUEUR

Titre :

Politique de développement durable de la Ville de Bécancour

Adoption :

Adoptée initialement en décembre 2013.

Renouvelée en séance du conseil municipal le mai 2018.

Révision : Prévue au plus tard en 2028



